

Action collective et concertée pour une réduction immédiate et massive des armements résultant d'engagements contractuels et imprimant ainsi un rythme accéléré à l'action pour le désarmement intégral.

Ce qui implique :

1° L'application à tous les Etats du principe de l'égalité dans le désarmement, au triple point de vue des méthodes techniques, des procédures et des contrôles;

2° La généralisation des réglementations spéciales imposées jusqu'à maintenant à certains Etats sortis vaincus de la guerre;

3° Le refus par les Partis socialistes des budgets de guerre aux gouvernements bourgeois;

4° L'obligation pour les gouvernements dont les socialistes ont la charge, de prendre, dans le problème du désarmement, les initiatives les plus hardies afin de soutenir l'action des autres sections nationales dans leur opposition à la politique d'armement.

L'Exécutif de l'I.O.S. est chargé de coordonner cette action collective.

Sur le plan national :

L'action du Parti vers le désarmement intégral qui constitue le but à atteindre s'exercera conformément aux règles suivantes et avec d'autant plus de vigueur que, dans l'état actuel de l'Europe et du monde, et dans la situation créée par les traités, c'est à la France de prendre l'initiative des mesures de désarmement.

1° Lutte constante et opiniâtre pour l'abolition de l'appareil militaire de la bourgeoisie, caractérisé par une combinaison de l'armée de métier et de l'armée de conscription, et qui cumule ainsi les vices et les dangers de l'un et de l'autre systèmes.

En conséquence, toutes les prescriptions concernant le refus par les élus du Parti des budgets spécialement affectés à l'entretien et au fonctionnement du statut militariste sont expressément maintenues. En aucun cas et sous aucun prétexte, les élus du Parti ne pourront rapporter les dits budgets, ni participer à l'élaboration des délégations à des comités d'études dépendant des ministères intéressés.

Pas un sou, pas un homme pour l'appareil militaire de la bourgeoisie.

2° Lutte pour la démilitarisation d'une zone frontière en bordure des territoires allemands soumis au même régime et tel qu'il résulte des accords internationaux.

Ces règles d'action précisent les objectifs immédiats poursuivis par le Parti et elles ne dispensent point les élus de continuer, comme par le passé à lutter dans le sens de la réduction des dépenses militaires qui figurent aux chapitres des divers budgets de manière à alléger le plus possible le fardeau du militarisme qui pèse lourdement sur les peuples.

Le Parti socialiste doit sans cesse traquer et poursuivre l'esprit de guerre; appeler les cœurs et les esprits à condamner l'idée seule d'un conflit armé qui, cette fois, étant donné les progrès et les applications monstrueuses de la science, détruirait des villes entières avec leurs populations et leurs richesses, ruinerait sans espoir les nations belligérantes et anéantirait pour longtemps les bases de la civilisation moderne elle-même.

En poursuivant ces tâches et toutes celles qui pourraient s'y trouver adjointes, le Parti Socialiste n'oubliera pas que le plus clair des résultats qu'il pourra atteindre sera, sans doute, de mettre en lumière la mauvaise volonté ou l'impuissance des pou-